

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

20^{ème} année - N° 3592 - Jeudi 05 Mars 2020 - Prix : 200 Fc

CORONAVIRUS :

Deux étudiants venus de Chine ont échappé à la quarantaine

Photo d'archive



JUSTICE

Msaidie interpelle les médecins de Sambu

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 26 au 29 Février 2020**

Lever du soleil:
06h 09mn
Coucher du soleil:
18h 31mn

Fadjr : 04h 57mn
Dhouhr : 12h 24mn
Ansr : 15h 46mn
Maghrib: 18h 34mn
Incha: 19h 48mn



SOCIÉTÉ

Avec une licence en agriculture, elle fait sa vie avec les fleurs

Partie de zéro franc, c'est avec le soutien de sa famille qu'elle a pu ouvrir son entreprise des fleurs. Jeune et ambitieuse, Soibira Ahamada Ibrahim, titulaire d'une licence en agriculture, veut inciter les autres femmes à oser entreprendre.

Avec une licence en agriculture, Soibira Ahamada Ibrahim met la main à la pâte pour contribuer à un environnement sain. Consciente de la difficulté et de la rareté des ressources humaines dans le domaine fleuriste au pays, elle s'est engagée corps et âme pour donner vie à la terre à travers des plantations des roses, hibiscus, pervenche, dahlia, hortensia, amaryllis, alpinia, camélia, géranium, zinnia, muflier.

Un tas de variétés que par la suite elle fait fabriquer ses propres bouquets selon les recommandations de ses clients. Entrepreneuse, la jeune femme livre bataille avec détermination : « J'ai compris qu'entreprendre me permet de contribuer directement dans la construction de ce pays, mais aussi

j'aime l'autonomie. J'ai toujours rêvé être mon propre chef surtout dans un pays où les portes de la fonction publique sont verrouillées », nous confie-t-elle.

Planter des fleurs pour cette licenciée en agriculture est un « héritage » qu'elle appelle affectueusement « les pas de papa ». Le chômage prend du terrain dans le pays mais cela n'effraie pas la jeune femme pour qui entreprendre est une conviction. « Depuis mon bas âge, je m'interrogeais sur le pourquoi les Comores n'arrivent pas à avoir une autosuffisance alimentaire malgré notre terre fertile. Partir de zéro franc est difficile mais comme la vie enseigne toujours que c'est dans le dur labeur qu'on savoure le coup de la patience. Bien évidemment, le travail ne prime pas, tout dépend de la demande », poursuit celle qui, en seulement une journée, peut récolter jusqu'à 50 pépinières.

Aujourd'hui, les scientifiques et des environnementalistes font des tables rondes, des réunions et des séminaires pour un environnement et la lutte pour la protection de l'é-

conomie verte. Ce qui semble donner l'élan à la jeune femme qui dit en faire « le point fort » de son travail : « Travailler dans ce domaine me permet d'apporter des éléments de réponses à mes interrogations et c'est pour un environnement sain que je me suis engagée ». A part cette engagement, elle a déjà eu à exposer ses pépites des fleurs dans de nombreux événements et profite de l'occasion pour envoyer un message fort : « Faire comprendre aux femmes comme moi que c'est dans cette lignée qu'on doit retracer nos chemins, oser entreprendre ».

Andjouza Abouheir

Originnaire d'Icôni dans le Bambao, âgée de 31 ans, Soibira Ahamada Ibrahim a obtenu son baccalauréat littéraire en 2014. Ambitieuse comme elle est, avec son BTS en agriculture, délivré par le centre national d'horticole (CNH), elle devient en 2017 pépinière, fleuriste paysagiste et elle crée son entreprise.



SOCIÉTÉ

Ahmed Bacar, patron de l'IUT, dans l'œil de l'ennemi

Exceller dans son domaine et oublier la politique politicienne, surtout pas. Faire de la politique politicienne sans aucun résultat dans son domaine, bienvenue dans le panier de crabes qu'est l'administration comorienne.

Une guerre a éclaté ces derniers jours au sein de l'Institut universitaire de technologie (IUT) entre une partie des enseignants, le directeur de l'institution et les chefs des différentes composantes. Et pour cause, certains veulent la tête de l'actuel patron de l'IUT dont le bilan est jugé « irréprochable » par beaucoup d'observateurs.

Contacté par La Gazette des Comores, Ahmed Bacar, puisqu'il s'agit de lui, n'y va pas d'une main morte pour répliquer. Celui qu'on surnomme désormais « l'homme à abattre » déclare que sa réussite est l'échec de ses adversaires. « Et c'est ce qu'ils pensent au fond d'eux », lâche celui qui estime à raison que c'est l'envol pris par le bras technologique de l'université des Comores, et sa position en tant qu'interlocuteur dudit IUT qui leur pose problème. « Je ne fais pas de la politique politicienne. Je fais de la politique du développement et c'est ce qu'on appelle émergence », répond-t-il, sèchement.

Confiant de son action à la tête de cette institution, Ahmed Bacar dit avoir une manière de voir les

choses. Une politique que le gouvernement et l'université n'ont pas pu faire pour le développement de l'institut. Et cette bonne dynamique qu'essaie de suivre mettre cet ancien chef de département informatique de l'Université risque de lui coûter sa place au risque de mettre en péril tout le panel d'actions qu'il engage pour porter encore plus haut les couleurs de l'IUT.

« J'aime servir, être utile au lieu de rester dans les places publiques à palabrer », assure-t-il comme pour vouloir se distinguer de ceux qui

passent leur temps dans les cérémonies et autres manifestations. « Ce que nous allons faire ici sera redevable demain. Une fois qu'on aura formé une vraie élite, nous aurons des vrais responsables qui vont contribuer à construire notre pays sans aucune position politique nécessaire ».

Comptant aujourd'hui près de 500 étudiants, l'IUT espère multiplier son effectif jusqu'à 1000 voire 1500 étudiants dans les quatre années à venir et de ce fait, le directeur, se présentant en modèle

d'inspiration, modeste et proche de l'ensemble des étudiants envisage de faire en sorte que les jeunes que l'IUT va former « soient redevables à cette institution que je sois là ou pas ».

Quatre ans depuis qu'il est à la tête de l'IUT, Ahmed Bacar a su faire ce que son prédécesseur qui a fait 12 ans, n'a pas su faire. On peut citer entre autres le renouvellement des partenariats et la signature des conventions avec différents instituts pour accompagner cette dynamique, la conception d'un plan de développement et plan stratégique de l'IUT, la charte graphique et la construction de laboratoires en génie civil.

Ayant réalisé ce qu'il appelle « des actions ponctuelles » lors de ce premier mandat, notre interlocuteur promet de mettre de l'avant la qua-

lité des formations, motiver l'employabilité des étudiants et innover les lieux en visant l'excellence.

« Les aspects sociaux ne sont pas encore très présents, encore moins les outils qui doivent accompagner les étudiants. L'écosystème n'est pas encore là pour permettre à ces jeunes à s'épanouir. Il faut que nos jeunes aient l'esprit de compétition qui va leur permettre de se lancer pleinement dans la créativité à travers des espaces de CoWorking, des bibliothèques, des ateliers et des séminaires », annonce celui qui déborde d'ambitions, jusqu'à voir de l'IUT « une petite Silicon Valley qui vise l'excellence dans l'innovation, un lieu de refuge pour tout le monde où le seul langage sera les TICs ».

A.O Yazid



Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmérie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

HÔTELS & RESTAURANTS :

Le Select 773 00 31

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli: 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 764 43 00
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

CORONAVIRUS :

Deux étudiants venus de Chine ont échappé à la quarantaine

Arrivés depuis le 2 mars aux Comores avec Kenya Airways, deux ressortissants comoriens basés en Chine ont rejoint leurs familles sans avoir passé les 14 jours de confinement nécessaires. Les agents sanitaires placés aux frontières ont fermé les yeux parce que ces deux compatriotes ont passé dix-neuf jours en Malaisie. Problème, ce pays est affecté par le virus. En janvier, au moins neuf autres étudiants également venus de Chine, étaient laissés rentrer dans leurs localités sans mesure sérieuse.

Ils sont âgés de 24 et 27 ans. Tous les deux sont originaires de Ntsudjini, au nord-est à quelques encablures de Moroni. Ils sont venus de Chine, transitant par la Malaisie, pays qu'ils ont quitté le 1er mars pour arriver à Moroni le lendemain à bord de la compagnie Kenya Airways. Sur le territoire, les deux compatriotes ont pu entrer sans ambages puisqu'ils ont échappé à la mise en quarantaine, obligatoire pour chaque passager venant d'un pays affecté par le fameux virus.

Au mois de janvier, La Gazette

avait révélé l'arrivée à Moroni d'au moins neuf étudiants venus de Chine sans aucune mesure de restrictions à partir de l'aéroport. Mais à l'époque, les autorités n'avaient pas encore pris le problème à bras-le-corps. Depuis, des mesures de contrôle sont mises en place et un communiqué conjoint des ministères des transports et de la Santé a interdit l'arrivée des passagers en provenance d'un pays affecté, à moins d'avoir passé les deux semaines de quarantaine dans un pays non affecté.

Ce qui n'est pas le cas de nos

deux compatriotes arrivés le 2 mars. Ils ont certes passé plus de deux semaines en Malaisie. Un séjour qui aurait pu être concluant si et seulement si le pays n'était pas concerné par l'épidémie et non la Malaisie qui compte 29 personnes contaminées. N'en déplaise, le ministère de la santé à travers le service épidémiologique se veut rassurant quant à ce séjour d'entre le 10 février au 1er mars en terre malaisienne.

Malgré les annonces pompeuses quasiment quotidiennes des autorités sanitaires, la réalité sur le terrain désespère. Selon des confrères

d'Al-watwan qui ont contacté différents responsables, le comité chargé du contrôle aux frontières fend l'armure, avouant qu'il « ne peut pas » prendre en charge tous les passagers arrivés de pays affectés. « Le virus est en Chine. Mais aussi en France » où est basée la majeure partie de la diaspora comorienne. Maintenant qu'aucun cas n'est encore signalé, nous n'avons qu'à croiser les doigts. Le cas échéant, nous n'aurons que nos yeux pour pleurer.

Andjouza Abouheir

JUSTICE

Msaidie interpelle les médecins de Sambi

En marge du compte rendu du conseil des ministres de ce 4 mars, le porte-parole du gouvernement est revenu sur l'état de santé de l'ancien chef d'État Ahmed Abdallah Mohamed Sambi, jugé « préoccupant » par son médecin. Pour M. Msaidie, il y a deux versions différentes dans cette affaire et appelle le médecin de Sambi à être « clair ».

L'état de santé de l'ancien président Ahmed Abdallah Mohamed Sambi, en détention depuis près de deux ans, continue à défrayer la chronique. Hier matin lors du compte rendu du conseil des ministres hebdomadaire, le porte-parole du gouvernement a été interpellé par la presse sur l'état de santé de l'homme d'État qui doit être évacué incessamment selon le ministère des affaires étrangères. Sans sourciller, Houmed Msaidie affirme qu'il y'a « deux versions différentes » sur cette affaire tout en

faisant référence au premier rapport sorti par son médecin et un autre rapport avec des scanner qui prendrait le contrepied du premier.

« Pourquoi son médecin n'est pas très clair sur la maladie (de Sambi) ? » fend de s'étonner le ministre connu par son hostilité au politicien le plus populaire de la place. « Nous sommes tous des responsables. Si on est appelé à prendre en charge l'état de santé d'une personne et surtout un ancien président, on ne parle pas n'importe comment ». La déclaration du médecin de Sambi à l'AFP, selon laquelle son patient est dans un état « préoccupant » et que s'il ne bénéficiait pas des soins appropriés dans les délais convenables, « cela pourrait occasionner des complications », manqueraient de clarté selon M. Msaidie. « Si un médecin communique sur l'état de santé de son patient, il doit le faire avec des écrits et préciser la maladie. Comme ça, le gouvernement saura ce qu'il va faire



Houmed Msaidie
ministre de l'économie.

», poursuit-il.

Msaidie serait-il donc devenu médecin au point de livrer à l'opinion des contre-indications d'ordre strictement médical, ou alors doit-on comprendre que le dossier médical d'un patient doit être dévoilé sur la

place publique au mépris du principe du secret professionnel ?

Pour mémoire, le médecin de Sambi a fait exprès d'omettre de préciser à l'AFP la maladie dont souffre son client, considérant que cette révélation serait « malvenue »,

par respect à la déontologie médicale à laquelle il est astreint. En début de semaine, le ministre des affaires étrangères s'est aussi exprimé sur l'état de santé de l'ancien président placé en mandat de dépôt dans son ancienne résidence de Voidjou depuis 2018. Il avait annoncé que le gouvernement n'a pas baissé les manches pour une possible évacuation et que le gouvernement avait pris contact avec un certain nombre de pays dont l'Arabie-Saoudite, qui se sont dits prêts à l'accueillir avec ses accompagnateurs.

Pour le volet judiciaire, le parquet de Moroni a annoncé le week-end l'ouverture imminente du procès des personnes poursuivies dans le dossier de la citoyenneté économique, à la tête desquelles Sambi, ancien chef d'État qui a fait voter une loi relative à la vente des passeports comoriens à des bédouins, une pratique qui existait bien avant lui, hors du cadre légal.

Ibnou M. Abdou

SOCIÉTÉ

Pour un espace numérique accessible et sûr pour les enfants

Devant les acteurs du secteur de la protection des enfants et de lutte contre les agressions faites sur les enfants, le ministre en charge de l'Économie Numérique a signé avec l'ONG Internet Watch Foundation un accord de sécurité. Ce dernier a pour objet d'offrir un espace numérique plus accessible et plus sûr aux enfants mais aussi à la traque des prédateurs pédopornographiques qui trainent dans le net.

Le ministre des postes, des télécommunications en charge de l'économie numérique, Ahmed Jaffar a signé, dans la matinée du mardi 3 février dernier, un accord de sécurité avec l'Organisation Non Gouvernementale Internet Watch Foudation (IWF). Cette organisation spécialisée dans la traque des abus sexuels sur les enfants va au

travers des contenus internet, « détecter images et vidéos à caractère pédopornographique ». Une des meilleures formes pour protéger les jeunes et moins jeunes contre les pirates de l'internet. Dans son allocution, le ministre souligne l'impact significatif du numérique dans la

transformation sociale, économique et politique des pays.

Les parties prenantes et concernées pour la protection des enfants comme les ONGs, le ministère de l'éducation nationale, le ministère de la justice et la brigade des mœurs auront du pain sur la planche car les

uns doivent sensibiliser autour des établissements scolaires et auprès de la société et après détection d'un probable prédateur, les autres auront à œuvrer pour l'application de la loi. « Nous nous attelons également à travers l'adoption prochaine de textes sur la cyber-sécurité à renforcer le cadre législatif existant, notamment celui introduit par la loi Mourad qui punit de peines d'emprisonnement et d'amendes, non seulement les agressions sexuelles sur mineurs mais aussi l'exhibition imposée à la vue d'autrui (de ces agressions) dans un lieu accessible au regard du public », avance Ahmed Jaffar.

Les faits ne se résumeront pas à cette signature et sur ce, le ministre rassure que cette dernière « sera suivie dans les semaines à venir d'une campagne conjointe de sensibilisation notamment au sein des établissements scolaires face au danger du

net, comment s'y prémunir et comment procéder à la dénonciation une fois avoir constaté une publication impliquant un mineur ». Se focalisant sur les données statistiques de l'IWF et des acteurs locaux du domaine, le ministère de l'économie numérique juge « nécessaire d'agir rapidement face à l'ampleur du fléau au niveau mondial et national ». Appelant à multiplier les efforts et à se tenir prêt tant sur le plan juridique que coopératif, Ahmed Jaffar estime que ces conditions de protection et de lutte sont un moyen « d'offrir à tous les enfants les mêmes conditions numériques et de rendre le monde numérique plus sûr ». « Une action commune permettra de rendre l'espace numérique plus accessible et plus sûr pour les enfants », conclut-il.

A.O Yazid



Signature d'un accord pour un espace numérique accessible et sûr pour les enfants.

SUIVI DE L'ACCORD DE PARIS SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le Comité de suivi de la facilité Adapt'Action s'est réuni

Hier 4 mars s'est tenu à la salle de conférence du ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Environnement, le comité de pilotage local de la Facilité Adapt'Action. Deux allocutions ont été prononcées, l'une par Philippe Bosse, le directeur adjoint du bureau de l'Afd à Moroni et M. Daniel Ali Bandar, le secrétaire général du ministère. Tous les deux ont mis en avant, l'excellence des relations existantes entre les deux organismes.

Pour rappel, aux Comores l'Agence française de développement est depuis 2015 aux côtés du Ministère de l'Environnement notamment dans le cadre d'un appui au Parc National Marin de Mohéli. C'est en prélude à la COP21 et à la signature de l'Accord de Paris, que notre pays avait sollicité l'appui de la coopération française dans le cadre de l'élaboration de sa Contribution Prévue Déterminée au niveau National (CPDN), puis dès fin 2016, à la mise en œuvre effective de la CPDN, en tant que petit État insulaire en développement particulière-

ment vulnérable aux effets du changement climatique.

Dans ce contexte, l'AFD et Expertise France ont mis en place dès 2017 la Facilité Adapt'Action de 30 Millions EUR pour la facilitation de la mise en œuvre des CDN, sur une période de quatre ans en faveur de 13 pays dont les Comores, ainsi que Maurice et Madagascar et la Commission de l'océan Indien. A cet effet, l'Union des Comores a signé un protocole d'entente avec l'AFD et Expertise France au cours du Sommet « One Planet » le 12 décembre 2017.

Cette Facilité, vise à apporter des appuis sur trois axes dont le premier est dédié à des actions en matière de gouvernance climatique et avec pour objectif d'appuyer la Direction Générale de l'Environnement et des Forêts (DGEF) dans la révision de la CDN. L'axe 2 visant à l'intégration des enjeux climatiques dans l'aménagement du territoire et l'axe 3 visant à la conduite d'études portant sur l'adaptation au changement climatique pouvant être par la suite mobilisées dans le cadre de projets.

C'était pour faire un suivi des



Participants au Comité de suivi

différentes actions financées par la Facilité Adapt'Action que s'étaient réunis les membres du comité. Il a été noté que l'Axe 1 avance à grand pas, c'est ainsi que le jeudi 12 mars, une mission d'un bureau d'études (Baastel), en association avec le CITEPA un organisme spécialisé dans les inventaires des gaz à effet de serre, va permettre de présenter une version révisée de la CDN en vue de sa validation technique.

Concernant l'Axe 2, il est prévu, sous peu, début avril, le démarrage de l'élaboration du Schéma d'Aménagement du Territoire de Mohéli. Le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Habitat, est en passe de finaliser un partenariat avec des organismes spécialisés originaires de la Réunion où ce type de travail a déjà réalisé à 2 reprises depuis 1995. Cet axe devrait être

appuyé par les experts en développement urbain et des territoires de l'Association AGORA basés à l'île de la Réunion.

Enfin pour l'Axe 3, le MAPE et l'AFD sont en discussion pour la réalisation de prochaines études visant à continuer de fournir des données de plus en plus précises sur le dérèglement climatique en Union des Comores.

Mmagaza

FOOTBALL, CHAMPIONNAT D1, MOILI

Fomboni Club fête le titre avant les trois dernières journées

Moili vient d'achever la 11e journée du championnat de D1 le week-end. Le derby de la capitale (Fomboni Club # Ouragan), tenu au stade El-Hadj Matoir, le samedi 7 mars 2020, a été remporté par Fomboni Club (2-0). Les 29 points, miroitant dans son compteur, le poussent à scruter à l'horizon le titre régional.

La Ligue de l'île de Djumbe Fatima vient d'achever la 11e journée de D1 le week-

end dernier. Parmi les rencontres programmées figure le derby de la capitale, opposant Fomboni Club et Ouragan. Il est toujours considéré à juste sa valeur comme un face-à-face au sommet du championnat. Le samedi 7 mars 2020, le stade El-Hadj Matoir s'est trouvé débordé par un public enflammé. Même si théoriquement, Fomboni Club paraissait favori, considérant la puissance de sa force de frappe, les spectateurs qui ont suivi avec grand intérêt le match, ont été tenus en

suspens. En 1ère période, les deux frères rivaux s'étaient neutralisés par le score nul et vierge (0-0).

En 2e période, le doublet de Sadadi Saïd Sarouma Chabhani a défrayé la chronique (10e, 1-0) et (14e, 2-0). Cette victoire incite Fomboni Club à s'enorgueillir pour fêter le titre, malgré les trois journées qui restent à conquérir. Yussuf Mushi et ses proches sympathisants de Fomboni Club, sont en liesse populaire : « Qu'il vente, qu'il pleuve Fomboni Club avec ses 29 points

et les trois journées à jouer, reste irrattrapable. Dans son sillage, grelotte en 2e position Salamani Club de Djando. Il comptabilise juste 19 points et aussi trois matches à jouer. Même si nous perdons nos matches, et qu'il remporte les siens (28 points), il frémira toujours derrière nous. On est donc champion de Moili, et plus tard des Comores. Pourquoi pas ? »

Bm Gondet

Résultats du week-end passé

Étoile du Centre # Mbatse Club (2-2)

Chikabwe # Nouvel Espoir (1-2)

Fomboni Club # Ouragan (2-0)

Classement provisoire

Fomboni Club (29 points)

Salamani Club de Djando (19)
Ouragan Sport de Boingoma (15),
Espoir Club de Nyumashoua (13)
Mbatse Club (11)
Juno Club de Hoani (11)
Chikabwe club de Hanyamwada (10)
Nouvel Espoir de Wanani (7)

Calendrier du prochain week-end, mars 2020 à 15h 00

Samedi 7

A Nyumashoua : Espoir de Nyumashoua # Fomboni club
A Mbatse :
Mbatse Club # Chikabwe Sport

Dimanche 8

A Boingoma :
Ouragan Sport # Salamani Club
A Hoani :
Juno Club # Nouvel Espoir



Fomboni Club de Mohéli. (Photo d'archive)

La Gazette des Comores
Directeur général
Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
Mohamed Youssef
Secrétaire de rédaction
Toufè Maecha
Rédaction
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
A.O. Yazid
Andjouza Abouheir
Nassuf Ben Amad
Kamal Gamal Abdou
Nabil Jaffar

Chronique Sportive
B.M. Gondet
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Mariama Hassane
Photographe / Site Web
Mohamed Said Hassane
Impression
Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45